

Compte rendu de la Réunion Parc d'Activité de Vendargues Mercredi 02 mai 2018 dans les locaux d'EMITECH

Etaient présent pour la mairie de Vendargues :

Guy LAURET

1er Adjoint au Maire

06.75.19.53.55

guylauret@vendargues.fr

Jean-Paul FINART

Délégué aux grands travaux sur la commune, Entretien et maintenance techniques des installations, équipements et bâtiments communaux - Espace Verts Propreté des voies et lieux publics

06.75.59.59.96

jp.finart@vendargues.fr

Roger PUJOL

Conseiller Délégué à la Sécurité et Police Municipale

04.67.70.71.86

roger.pujol@vendargues.fr

Etaient présent pour la métropole :

Marc MAGNANI - SA3M

Responsable secteur, service métropole et développement de la direction de l'aménagement, de la construction et du renouvellement urbain (Daru)

04.67.13.63.41 / 06 75 09 76 84

marc.magnani@serm-montpellier.fr

Guillaume SOULÉ - 3M

Responsable des projets stratégiques transversaux de la direction de l'aménagement des secteurs territoriaux / développement et aménagement durables du territoire

04.67.13.60.58

g.soule@montpellier3m.fr

Chahira BENZAOUI – 3M

Chargée d'ingénierie d'implantation des Entreprises - Direction du développement économique et de l'emploi

04 67 13 97 13

c.benzaoui@montpellier3m.fr

Etaient présent pour la métropole (suite):

Bertrand SAUTRÉ - 3M

Responsable du service aménagement et réinvestissement économique et urbain de la direction de l'aménagement des secteurs territoriaux / développement et aménagement durables du territoire

04 67 34 70 98 / 06 25 21 20 08

b.sautre@montpellier3m.fr

Caroline MICHALAKIS – 3M

Responsable des pôles Cadoule et Bérange Direction de l'action territoriale

04.99.74.47.28

c.michalakis@montpellier3m.fr

Etaient présent pour l'AVIZ :

Francis LOUAHEM, Président

D.I. Groupe

06 18 95 77 00

flouhahem@digroupe.fr

Christian Ferrini, Trésorier

Ferrini TP

Christianferrini@free.fr

06 22 12 80 60

Olivier Heyer, Secrétaire Adjoint

Emitech

06.29.54.08.46

o.heyer@emitech.fr

Wilfrid Welsch, Secrétaire

P.R.O.

wil.welsch@gmail.com

06.74.98.89.35

Ordre du jour et débats

PROPRETÉ :

- Fréquence du nettoyage.
La balayeuse passe chaque 3 semaines.
- Collecte des déchets.
L'Aviz demande à changer le jour de collecte des déchets recyclables, poubelle jaune, qui est le lundi matin. Les entreprises étant généralement fermées le week-end, cela les oblige à laisser dehors les containers jaunes tout le Week-end.
La collecte des déchets ménagers, restant le mardi et jeudi matin.
La métropole et la mairie nous rappellent que ces poubelles sont souvent utilisées pour des déchets industriels ou des déchets récurrents à l'exploitation de nos sociétés et que ce n'est pas le but. Des sociétés comme Suez, qui est implantée sur la zone, sont parfaitement équipées pour traiter nos déchets industriels.
Une réunion de travail est prévue avec le responsable des collectes afin d'améliorer le service.
Une adresse mail pour l'obtention de poubelle sera communiquée sur le site de l'AVIZ.
- L'entretien des espaces verts.
L'entretien des espaces verts par un ESAT, est programmé 4 fois par an. Ils passeront en semaine 22, 38 et 48 pour cette année.
L'entreprise et la Métropole prendront contact avec l'AVIZ afin de définir les priorités et le suivi de ces travaux.

SIGNALETIQUE :

- Noms des rues
La mairie s'engage à réinstaller rapidement l'ensemble des panneaux avec le nom des rues sur l'ensemble du Parc du Salaison.
- Plans des rues aux entrées du parc.
Des plans du parc avec le nom des rues et des principales institutions seront installées aux 2 entrées par la métropole.
Des bornes directionnelles sont à l'étude pour indiquer les principales rues dans les carrefours importants.
- Numérotation des rues
La numérotation des rues est depuis de nombreuses années et à la demande de l'AVIZ en métrique. Le numéro est donc le nombre de mètres entre le début de la rue et l'entrée du lot.
Dans le sens croissant les entreprises à droite sont en nombre pair et à gauche en nombre impair. La mairie doit vérifier que cette numérotation apparaisse correctement dans les différents organes officiels (cadastre, ...) afin que les entreprises tierces utilisant les données publiques puissent les récupérer pour leurs applications telle que GPS.
- Géo référencement
A la demande de la métropole une mission de géolocalisation des entreprises a été réalisée par le cabinet CRP Consulting. Mis à la disposition d'entreprises tierces, cela permet un guidage GPS des véhicules vers leur destination.

POINT SUR LA FIN DU RÉAMÉNAGEMENT

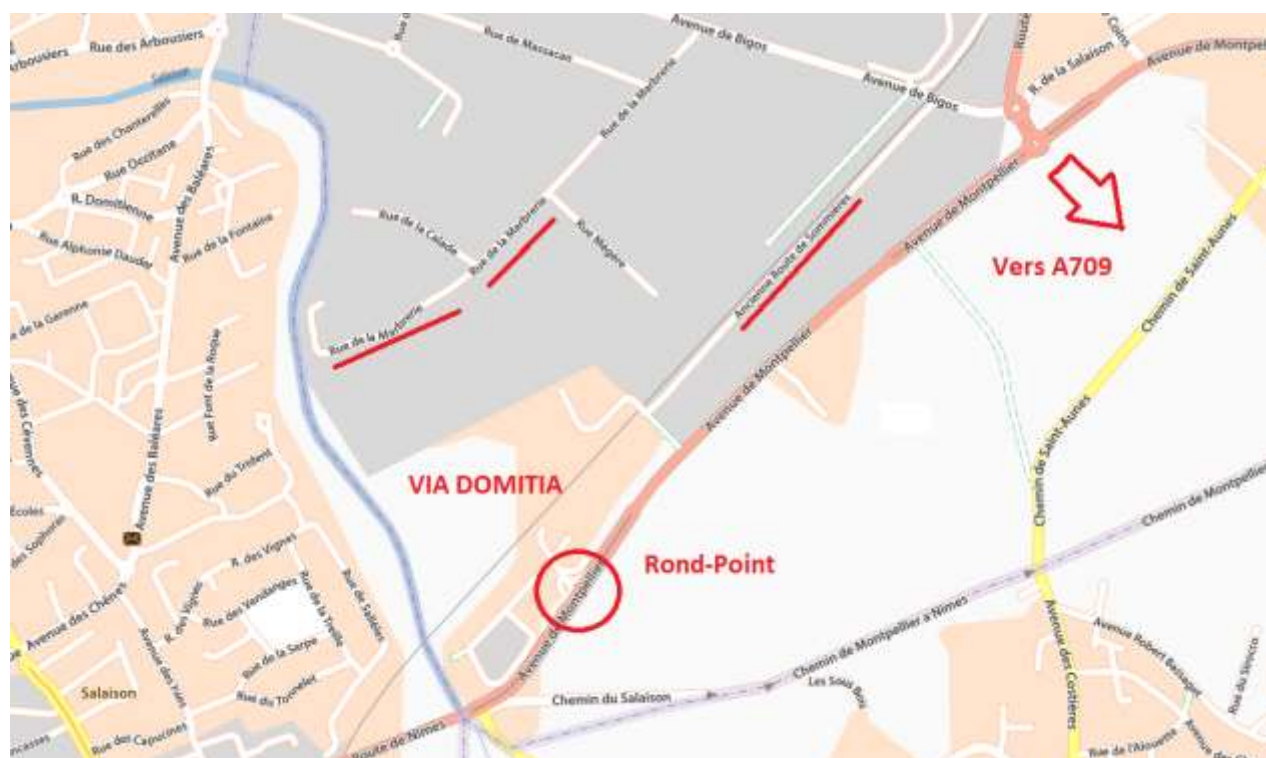
- Rue de la marbrerie / Rue de la Calade

La fin de la rue de la marbrerie n'ayant pas pu être achevée en raison d'écoulement des eaux à repenser, des solutions sont maintenant trouvées et les travaux devraient être réalisés fin de cette année, début 2019, l'AVIZ redemande à ce titre, la répartition des fonds dépensés à ce jour, et la répartition du solde en fonction de la fin de l'action

- 3ème sortie /ancienne route de Sommières

Un rond-point doit voir le jour à la sortie de la zone Via Domitia. Dès lors, l'ancienne route de Sommières, pourra être raccordée à ce rond-point, créant ainsi une 3eme sortie pour le parc d'activité du Salaison

- Un projet est à l'étude sur la sortie « Vendargues » du Salaison, les ronds-points « lunettes » seraient connectés à l'A709 par un demi-échangeur, utilisant l'ancienne aire d'autoroute « St-Aunès ». Les véhicules venant de l'EST (Lyon) pourraient l'utiliser pour sortir de l'A709 et les véhicules allant en direction de l'OUEST (Montpellier) pourraient l'utiliser pour entrer sur l'A709.



STATIONNEMENT DES PL :

Les PL sont très nombreux à stationner. Ils gênent grandement la circulation. Le week-end, cela génère des activités « diverses » et les sorties sont difficiles lorsqu'un PL est garé juste à l'angle d'une sortie de parcelle.

Initialement, ces aires de stationnement étaient prévues pour des véhicules légers. Leur utilisation par des PL n'étaient donc pas l'effet recherché.

La métropole va repenser le stationnement pour qu'il retrouve sa vocation d'origine.

VITESSE :

La vitesse est limitée à 30 km/h mais rarement respectée. Sont pointés du doigt, notamment, les camions toupies indépendants, payés à la rotation, les véhicules utilisant le Salaison pour éviter le feu tricolore de la D65, et certains confondant le Parc avec un circuit d'essai.

- Contrôles

Des contrôles sont effectués environ chaque 15 jours, par les services de la mairie donnant lieu à nombres de verbalisations pour excès de vitesse.

La mairie s'engage à accentuer ces contrôles et à prévenir l'AVIZ des actions effectuées et éventuellement communiqué sur les entreprises ou/et adhérents concernés afin que nous puissions les rencontrer, pour les sensibiliser sur les problèmes liés à la sécurité...

- Ralentisseurs

Afin de répondre à l'exaspération générale, la métropole propose l'installation de ralentisseurs sur les voies principales. L'AVIZ demande un temps pour la consultation des entreprises du parc afin de donner la solution satisfaisant le plus grand nombre.

- Vitesse 50km/h ?

La mairie confirme que l'ensemble des équipements routiers du parc d'activité est configuré pour une vitesse de 30 km/h et qu'ils ne peuvent pas passer à une vitesse de 50 km/h sans une profonde modification du parc. Toutefois, elle souligne que les contrôles sont effectués sur une base de 50km/h et non 30 km/h

- Radar pédagogique

La solution des radars pédagogiques est écartée. Sans effet contraignant, ils ne sont pas efficaces.

SECURITE :

Beaucoup de vols ont eu lieu depuis le début de l'année sur le Salaison.

- Vidéo-surveillance
La métropole souhaite installer des caméras aux endroits stratégiques. Il n'y aura pas de PC de surveillance en temps réel, mais la possibilité pour les autorités de consulter les enregistrements
- Ronde de la gendarmerie / Police municipale

La mairie fait faire de nombreuses rondes par la police municipale et la gendarmerie. Malheureusement cela ne remplacera pas un gardiennage 24h/7j. La métropole nous recommande d'organiser la mutualisation de la surveillance comme cela se voit sur d'autres sites.

- Fermeture d'une entrée (souricière)

Il y a une quinzaine d'année, à la demande de l'AVIZ, la mairie avait fait installer une barrière sur l'une des 2 entrées. Cette barrière été fermée le soir et le week-end. Le but était de rendre le Parc plus difficile pour les voleurs car véritablement coincés dans une souricière.

Malheureusement, le soir de son inauguration, la barrière a été « défoncée ».

Avec l'installation de vidéo surveillance ainsi que la possibilité de gardiennage, ce sujet pourra être relancé.

REFERANT

La métropole avait proposé de désigner un référent, en charge des relations avec les entreprises et la métropole. L'Aviz demande si ce référent peut aussi avoir une mission plus large, toujours sur site, véritable charnière du parc, gérant des actions diverses et ayant accès à la vidéo surveillance afin de prévenir rapidement les autorités.

La métropole n'avait pas envisagé cette demande et reviendra vers l'Aviz pour cela.

LIDL

Son entrée située à 30 mètres du rond-point avec un cisaillement du flux sortant suscite une grande inquiétude pour les entrées et sorties. Les travaux ont déjà provoqué des difficultés. L'Aviz s'étonne qu'ayant alerté la mairie et la métropole de nombreuses fois sur le sujet, rien n'est envisagé. L'Aviz affirme à nouveau que nous ne pouvons attendre que Lidl ait fini ses travaux pour lui demander des changements, et souhaite une rencontre très rapide avec Lidl, la mairie, la métropole et l'Aviz sur ce sujet uniquement.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

1. Une entrée par la D613 (ex RN113)
2. Une entrée sur l'un des ronds-points « lunettes »
3. Une voie de stockage à l'entrée actuelle permettant aux véhicules voulant tourner à gauche de ne pas gêner la circulation entrant dans le parc.
4. Un rond-point à l'intersection de l'ancienne route de Sommières, obligeant les véhicules se rendant chez Lidl à faire le tour du rond-point avant de rentrer.

